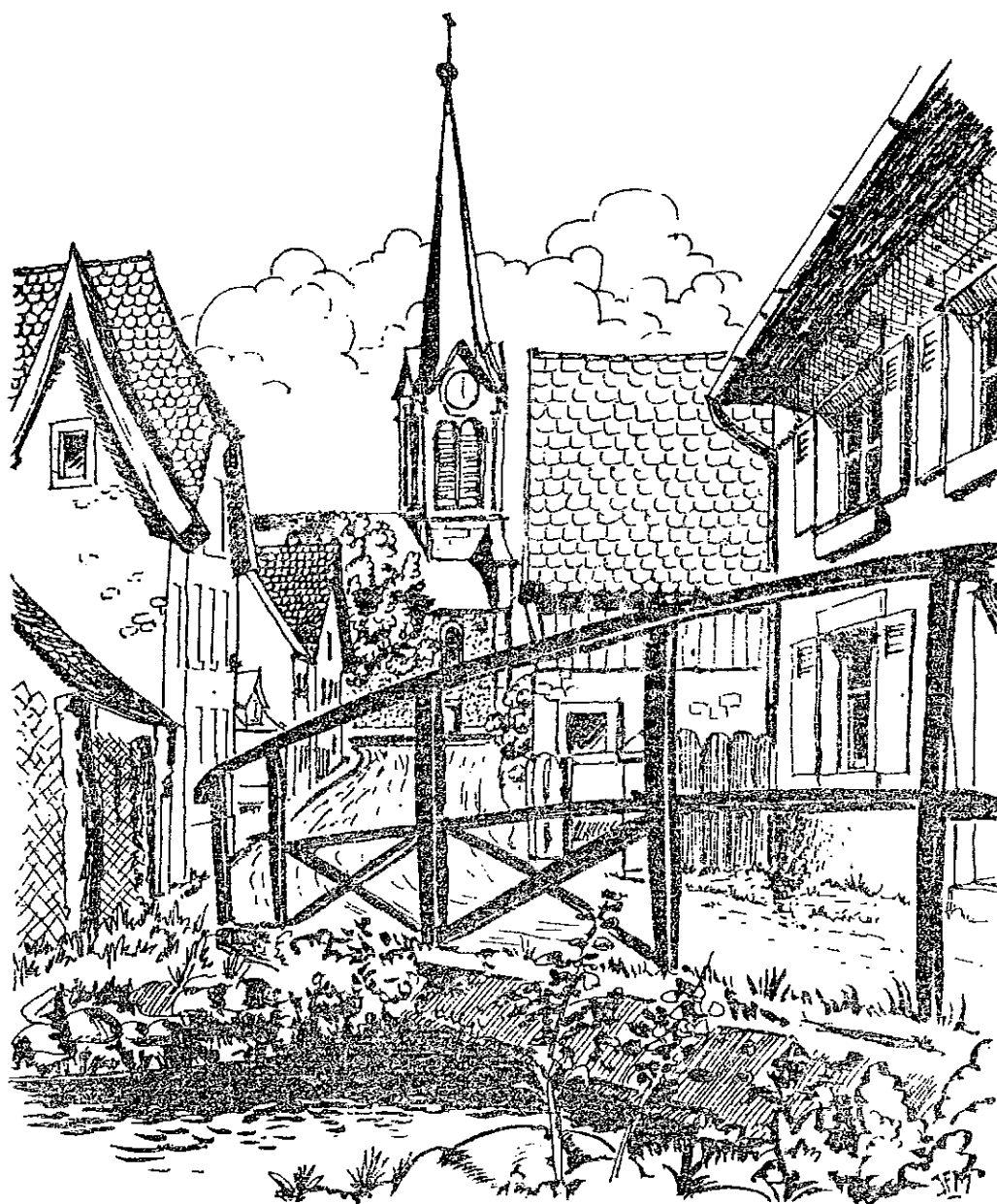




BULLETIN MUNICIPAL
SENTHEIM

LE MOT du MAIRE

Enfin, le B.M. réapparaît, après un long silence, dû à une panne de duplicateur, duplicateur qui jusqu'à là avait été mis gracieusement à notre disposition.

Le Conseil Municipal ayant décidé d'acquérir un duplicateur, ce qui est chose indispensable pour une mairie, la parution normale du B.M. redeviendra possible, encore faudra-t-il que sociétés et particuliers veuillent bien utiliser ses pages pour le rendre plus intéressant et plus utile.

Dans chaque B.M., nous essayons de rappeler aux Sentheimois de longue date et présenter aux nouveaux habitants les services qu'ils peuvent trouver dans leur commune, les activités des sociétés et associations, les adresses indispensables, en un mot une documentation nécessaire aux familles.

Rendre compte de la vie communale, de ses difficultés, des réalisations, des projets- intéresser davantage la population- LA SENSIBILISER A TOUT CE QUI SE FAIT ou ne se FAIT PAS ou encore NE PEUT SE FAIRE, voilà son but!

Ne sommes-nous pas une grande famille, où les contacts doivent se multiplier, les efforts se conjuguer pour créer un milieu idéal, souhaité par tout le monde et indispensable à chaque membre de cette famille?

Vous trouverez dans ce bulletin diverses informations et communications, qui vous seront utiles tôt ou tard. En conséquence ne jetez pas trop vite le B.M., même vos enfants en âge scolaire y trouveront des renseignements utiles(cela leur évitera un déplacement à la Mairie -ou même une communication téléphonique avec le secrétaire de mairie!)

Qu'il me soit permis de remercier à cet endroit mes collaborateurs, ainsi que toutes les personnes qui assureront de leur aide et de leur concours la vie de notre BULLETIN MUNICIPAL.

AD MULTOS ANNOS !

André SCHUFFENACKER, maire de SENTHEIM

A LA DECOUVERTE DU VIEUX-SENTHEIM

Dans vos archives, parmi vos souvenirs de famille, dans vos albums de photos au fond d'un tiroir, au grenier.... certains d'entre vous possèdent certainement encore de vieilles cartes postales de Sentheim, de vieilles photos ou autres documents relatifs au passé de Sentheim.
Faites-vous connaître à la mairie, en vue de la reconstitution de l'histoire locale par illustration et sur documents. Naturellement ces pièces seront restituées aux propriétaires après en avoir pris connaissance.

ZUR ENTDECKUNG ALT-SENTHEIMS

Sicher besitzen noch einige Einwohner von Sentheim alte Postkarten, alte Lichtbilder, alte Dokumente, welche für die Entdeckung der Geschichte Sentheims wichtig sind. Diese Personen werden gebeten diese Karten, Bilder oder Schriften der Gemeinde zur Verfügung zu stellen zwecks Einsichtnahme für die Erstellung einer illustrierten Dorfgeschichte. Die so zur Verfügung gestellten Dokumente werden natürlich den Besitzern nach Kenntnisnahme und Verwertung zurückerstattet.

+++++

CONSIDERATIONS DEMOGRAPHIQUES

LA POPULATION de SENTHEIM a AUGMENTE de 10% depuis 1975

Au recensement de mars 1975, la commune de SENTHEIM ne comptait plus que 927 habitants (plus 82 personnes comptées à part= convalescents de la Maison de repos) .Depuis lors et surtout depuis la réalisation du lotissement JOLIBOIS, le chiffre de la population a augmenté de 10%. A l'heure actuelle, nous comptons 1020 Sentheimois et Sentheimaises. Plus la population comptée à part, une population de passage: environ 70 à 90 convalescents selon les périodes.

Si le 3e Age commence à 65 ans, notre population compte 137 personnes âgées, 24 habitants (11 hommes et 13 femmes) ont plus de 80 ans.
65 ont un âge compris entre 70 et 79 ans et 48 un âge situé entre 65 et 69 ans.
Le 3e Age représente 13% de la population totale.

La population active, celle qui comprend les personnes de 18 ans à 64 ans se chiffre à 587 soit près de 60% - dont 435 personnes en dessous de 50 ans, soit 40%.

Les habitants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 18 ans sont au nombre de 296, soit près de 30% du chiffre total de la population.

Voici d'ailleurs un tableau des différentes catégories d'âge telles qu'elles sont actuellement réparties au sein de la population de Sentheim:

plus de 80 ans	24	
entre 70 et 79 ans	65	
entre 65 et 69 ans	48	
entre 60 et 64 ans	27	
entre 55 et 59 ans	59	
entre 50 et 54 ans	66	
entre 40 et 49 ans	110	
entre 30 et 39 ans	110	
entre 20 et 29 ans	170	
entre 18 et 19 ans	45	
entre 15 et 17 ans	51	
entre 10 et 14 ans	88	
entre 6 et 9 ans	69	
en dessous de 6 ans	88	soit un total de 1020.

Les doyens d'âge M^{me} Emma BELET née HIRTH, qui se trouve hospitalisée à Colmar a 89 ans - M^{me} Joséphine SCHNEBELLEN et Eugénie STOEBLER ont 88 ans - le doyen masculin Albert SCHUFFENECKER a 87 ans.

LA VIE DE NON SOCIÉTÉS LOCALES :

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SENTHEIM organisera samedi le
14 Janvier 1978 à partir de 20 heures un GRAND CONCOURS DE BELOTE

au restaurant A LA COURONNE, 22, grand-rue à SENTHEIM.

De nombreux prix attendent les meilleurs classés, en particulier une très belle
PENDULE DE CUISINE

FERVENTS DE LA BELOTE, RESERVEZ-VOUS CETTE SOIRÉE!

LE FOOTBALL-CLUB SENTHEIM

INVITE CORDIALEMENT TOUTE LA POPULATION à son GRAND BAL DE NOEL

qui aura lieu DIMANCHE LE 25 DECEMBRE 1977 à partir de 20 heures
A LA PERLE DE LA DOLLER à SENTHEIM.

ACHATS-VENTES- ECHANGES- LOCATIONS

Sous cette rubrique, nous publions des petites annonces gratuites concernant des habitants.

A VENDRE- DS 20 PALLAS 48.000 KM - modèle 1975 - en excellent état

s'adresser à M. Bernard CELLIER, 5, Impasse du Frêne 68780 SENTHEIM
TEL. 82 52 07

Le CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE SENTHEIM cherche une VIEILLE ARMOIRE pour le rangement des effets d'habillement, etc.
S'adresser au chef de corps, lieutenant Gilbert EHRET, 6, rue Kattenbach à SENTHEIM ou à la Mairie.

NOS JOIES.....ET NOS PEINES

NAISSANCES

L'année 1977 aura été une année MASCULINE, puisque pas moins que 11 garçons sont nés.

Ont vu le jour:

7 février 1977 Stanislas, fils des époux Michel LHOMME
9 juin 1977 Sébastien, fils des époux Roland DANGEL
25 juillet 1977 Stéphane, fils des époux Serge BUHR
27 septembre 1977 Sébastien, fils des époux Georges MAHLER
2 octobre 1977 Olivier, fils des époux Alain DEREUX
12 octobre 1977 David, fils des époux Jean-Claude JENN
22 octobre 1977 Marie, fille des époux Henri HANAUER
23 octobre 1977 Raphaël, fils des époux Bernard EHRET
20 novembre 1977 Guillaume, fils des époux Jean-Michel KRIEG
28 novembre 1977 David, fils des époux Jean-Louis WAGNER.
11 décembre 1977 Rita, fille des époux Pierre LAPORTE

NOS VIVES FELICITATIONS A X HEUREUX PARENTS

ET NOS MEILLEURS VOEUX POUR NOS PLUS JEUNES HABITANTS!

MARIAGES

ONT CONTRACTE MARIAGE à la MAIRIE DE SENTHEIM:

le 24 juin 1977. Philippe KRIEG et Marie Catharine MOEBS
le 24 juin 1977 Patrice GREDER et Christine KESSLER
le 16 septembre 1977 Daniel PELLIEUX et Elisabeth STEGER
le 24 septembre 1977 Gérard SCHAFFNER et Marie Jocelyne BISSLER
le 29 octobre 1977 Jean-Marie KLINGLER et Bernande PADILLA

NOS MEILLEURS VOEUX ET SOUHAITS aux JEUNES COUPLES

ET NOS VIVES FELICITATIONS A LEURS PARENTS!

DECES : Plusieurs familles de Sentheim ont été endeuillées par le décès d'un de leurs chers membres.

le 19.6.1977 Joseph KIENZ, aumônier à la MAISON DE REPOS, 68 ans
le 16.8.1977 Antoine DIETRICH, ancien appariteur-garde champêtre, 76 ans
le 7.11.1977 Eugénie HIRTH née WOLAND, 78 ans
le 15.11.1977 Charles OBERRIEDER, 77 ans
le 2.12.1977 Dr Jean LIEB, médecin, 50 ans.

A toutes ces familles frappées par le deuil, nous présentons nos sincères condoléances et les assurons de la sympathie de toute la population!

NOUVEAUX HABITANTS

Depuis la parution de notre dernier B.M., de nombreuses personnes ont élu domicile à SENTHEIM. Nous leur souhaitons une CORDIALE BIENVENUE!

Mme Raymonde COMBOUILHAUD et ses filles Catherine et Denise	15, grand-rue
les époux André GAST et leur fille Véronique	2, impasse de l'ACACIA
les époux Bernard CELLIER et leurs enfants Pascal, Olivier, Florence et Caroline	5, impasse du Frêne
les époux Jean-Louis STANISIERE et leur fils Nicolas	14, rue du Hêtre
les époux Guy JORDY et leur fille Ghislaine	8, rue des Vignes
les époux René BAUMANN et leurs enfants Dominique et Brigitte	10, rue du Hêtre
les époux Henri KIEHL	2, Impasse du Frêne
les époux Christian LECOCQ et leurs filles Valérie et Nathalie	1, rue du Chêne
les époux André GESSIER et leur fille Audrey	12, rue Louis Bian
Mme Yvonne GINOT née CRAGUE	12, rue Louis Bian
les époux Siegfried HEIM et leurs enfants Isabelle et Pascal	12a rue de Mortzwiller
les époux Michel LHOMME et leurs enfants Nicolas et Stanislas	1, rue du Hêtre
les époux Bernard SCHEUBEL	5, rue du Tissage
les époux Carmine VOMERO et leurs enfants Françoise Marcelline, Jean Charles et Sylvie	1, impasse du Frêne
les époux François HELL, et leurs enfants Josiane, Thierry et Valérie	10 RUE du Chêne
les époux Dr Gérard MOLLET et leur fils David	10 grand-rue
les époux Alain DEREUX et leurs fils David et Olivier	4a impasse du Frêne
les époux Jean-Louis WAGNER et leur fils David	12, rue du Chêne
Mme Michelle SINGER née FRANCOIS	9, rue de l'église
les époux Hubert ANTZENBERGER	4, rue du Hêtre
Mme Fatma KOCAOZ et les fils Erdal, Ekan et Meral	11, grand-rue
les époux André GONTIER-ACHERMANN, et leurs enfants séverine et Patrice	3, rue de Mortzwiller
Mme Fernande KLINGLER-PADILLA	9, rue de la Sapinière

AVIS ET COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE :

BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE

Une boîte aux lettres a été apposée dans le corridor du bâtiment Ecole-Mairie, au bas de l'escalier. Cette boîte est destinée à recevoir le courrier de la Mairie, en dehors des heures de bureau du secrétariat.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est OBLIGATOIRE pour tous les citoyens, âgés de 18 ans au moins, au 28.2.1978 (article 19 du Code Electoral)

Toutefois l'inscription n'est pas AUTOMATIQUE et chaque citoyen doit s'assurer personnellement s'il est inscrit. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à remplir. La carte d'électeur en leur possession reste valable.

ASSURES SOCIAUX

Une PERMANENCE HEBDOMADAIRE de la CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE-MALADIE DE THANN a lieu tous les MARDIS de 8 h 30 à 8 h 45 dans le bureau ambulant de la CPAM sur la place de l'église à SENTHEIM.

VISITE DU BAN DE LA COMMUNE

Pour une meilleure connaissance du ban de la commune, une VISITE pédestre est prévue pour LUNDI le 26 DECEMBRE 1977, jour de la St-Etienne avec départ à 9 heures devant la Mairie.

Cette sortie s'adresse à toutes les personnes, qui désirent connaître le ban de la commune.

L'itinéraire proposé est le suivant: par le Pont des Vignes-vers le Grumby-lé Bergwald(coupe de bois 1978)- le Silbach- la source du Wahlenbrunnen- puis les FOURS A CHAUX(ruines du four)- GROTTÉ DU CHIEN-GROTTÉ DU LOUP- emplacement AMBULANCE et cimetière militaire provisoire GUERRE 1914-1918- un charme remarquable(Hagenbuchen)- CHAUX ET SABLES- PONT DE LA DOLLER- les berges de la Doller-OBERWALD-Chapelle Sainte-Anne,- KOHLERPLON-Route de Mertzwiller.

De bons souliers ou bottes sont conseillés!

A VOS MARQUES, A VOS PLUMES !

Les responsables du B.M. attendent des correspondants. En effet le B.M. doit servir de trait d'union entre la population de Senthem et la commune au travers des problèmes qui peuvent se poser de part et d'autre. Tous les habitants sont appelés à collaborer à cette mission, chacun selon ses moyens, ses facultés, ses connaissances, ses expériences. Chacun a le droit de s'exprimer librement, franchement, loyalement. La municipalité accepte toutes les suggestions, tous les vœux, toutes les propositions, toutes les critiques objectives et constructives. Nous laissons particulièrement aux sociétés locales et leurs dirigeants la latitude de se faire connaître, de faire connaître leurs activités, leurs souhaits, leurs doléances, leurs résultats, leurs projets.

La mairie possède encore quelques numéros du B.M. N° 12 JUIN 1977 en stock. Les personnes, qui en désireraient un exemplaire, sont priées de le demander à la Mairie, qui le leur remettra volontiers gracieusement. Le B.M. N° 12 contient notamment des renseignements précieux sur la municipalité, des adresses utiles d'administrations, de services, etc.

Toutes les personnes ou sociétés, qui ont un article ou un communiqué apte à être publié dans le B.M. doivent le remettre au plus tard pour le

31 JANVIER 1978 à la mairie en vue de sa publication dans le B.M. N° 14, dont la parution se situera en février-mars 1978.

NOS RUES ET LEURS NOMS

RUE LOUIS BIAN: cette rue porte le nom du fondateur de l'industrie textile mécanique à Senthem. Louis BIAN né le 11.10.1812 à Sierentz construisit une filature et un tissage à Senthem. Il fit partie du conseil municipal de 1837 à 1847- il fut maire de la commune de SENTHEIM et conseiller général de 1852 à 1887. Marié le 15.5.1842 avec Melle Pauline GEORGE, père de deux enfants: René BIAN et Marie Eugénie BIAN, il décéda le 2.7.1890 à PARIS.

RUE CHANOINE CETTY: cette voie porte le nom d'un prêtre. Né en 1847 à Colmar, Henri CETTY fit de brillantes études au Collège libre de Colmar. Le 11.8.1872 il fut ordonné prêtre. 1878: vicaire à St-Etienne Mulhouse- de 1886 à 1889 il fut curé à SENTHEIM, en 1889 il fut nommé curé de St-Joseph à MULHOUSE. Sociologue et écrivain, il écrivit de nombreux ouvrages: LA FAMILLE OUVRIERE EN ALSACE (1882), LE MARIAGE DANS LES CLASSES OUVRIERES (1886) LEON XIII et LE MOUVEMENT SOCIAL (1887) LA FAMILLE d'AUTREFOIS (1889) etc. Le 17.11.1918 le jour de l'entrée des troupes françaises à Mulhouse, il décéda en se rendant à l'Hôtel de Ville pour la réception des chefs de l'armée.

Qu'est-ce que le P.O.S. ?

Le conseil municipal a décidé de demander l'établissement d'un P.O.S.

PLAN d'OCCUPATION DES SOLS

L'un des objectifs et non des moindres est la protection de la nature.

Des menaces sérieuses pèsent sur la nature: la contagion foncière, la pollution visuelle, la privatisation de l'espace, le grignotage des forêts.

Les dispositions protectrices du P.O.S. garantissent à nos contemporains et plus encore à nos descendants la chance de pouvoir disposer d'une nature intacte.

Le P.O.S. garantit:

- ... la sécurité à long terme des exploitations agricoles
- la pérennité des sites et paysages naturels qui n'ont aucune vocation urbaine
- la limitation de l'urbanisation dans les zones de risque et de nuisance.

L'élaboration du P.O.S. fait donc appel aux sciences et aux techniques qui permettent de savoir ce qu'il est raisonnable d'admettre et d'interdire dans les zones naturelles (géologie, hydrologie, écologie, botanique) à la persuasion et à la psychologie qui permettent de faire comprendre les raisons profondes des protections.

Etablir un POS c'est vouloir organiser le mieux possible les zones urbaines.

Cette organisation dépend de beaucoup des équipements. Ceux-ci n'existent pas toujours ils sont souvent à renforcer, d'autres à réaliser entièrement. C'est pour ne pas accueillir des habitants dans des conditions difficiles, en admettant des constructions sur des terrains non équipés, sans eau, sans assainissement, sans espace vital.

Le POS rendu public est opposable à toute personne publique ou privée, donc à l'Etat, aux communes, aux propriétaires, aux constructeurs.

Ses dispositions sont opposables à l'occasion des demandes d'autorisation de construire. C'est le permis de construire.

de partager un terrain en plusieurs lots. C'est le lotissement.

d'ouvrir un établissement industriel classé

d'établir un terrain de camping

d'aménager un terrain destiné à recevoir des caravanes

de constituer des dépôts

d'ouvrir une carrière

de procéder à des défrichements, coupes ou abattage d'arbres

Le plan a tous ses effets dès qu'il est rendu public par arrêté préfectoral.

L'élaboration du POS devrait être une tâche essentiellement locale qui relève à

la fois de la commune et des services administratifs de l'Etat. Elle se fait dans un groupe de travail nommé par le Préfet. Lorsque le projet est prêt, il est soumis à

l'avis des services administratifs puis à la délibération du conseil municipal. Si

cette délibération est favorable, il est rendu public par le Préfet. Il est ensuite

soumis à une enquête publique, ce qui permet de recueillir les avis de la population.

Il est ensuite mis au point, délibéré à nouveau par le conseil municipal et

approuvé par le Préfet.

Le P.O.S. remplacera le P.S.U. PLAN SOMMAIRE d'URBANISME, en vigueur dans notre commune.

A L'ISSUE DE L'ANNEE 1977 ET AU SEUIL de l'ANNEE 1978

LE MAIRE - LES ADJOINTS - LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LE PERSONNEL COMMUNAL

PRESENTENT A LA POPULATION DE SINTHEIM

LEURS MEILLEURS VOEUX ET SOUHAITS POUR

UN JOYEUX NOEL en FAMILLE et UNE NOUVELLE ANNEE, BONNE ET HEUREUSE

PLEINE DE PROGRESSES, DE FEUSSITE ET DE SATISFACTIONS,

PRODIGE A LA PAIX ET L'ENTENTE CORDIALE DANS LA COMMUNE COMME DANS LES FAMILLES!

NOUVELLES DU FOOTBALL-CLUB DE SENTHEIM

Depuis de nombreuses années le football club de notre village assure une partie des loisirs des sportifs de Sentheim. Cette année encore, au travers de ses quatre équipes engagées dans les différents championnats, il permet à environ 50 licenciés de pratiquer leur sport favori.

Au début de cette saison, il a fallu faire face à de nombreux départs en équipe première. C'est ainsi que cette équipe, entraînée par Michel Dantung, a été entièrement remaniée par l'incorporation de quelques jeunes de qualité. L'expérience manquant, elle a enregistré pour l'instant des résultats irréguliers; mais la bonne volonté et l'ambiance régnant au sein de cette équipe devraient bientôt amener des résultats prometteurs.

L'équipe réserve accomplit un parcours moyen. Sur huit matchs disputés jusqu'à présent, elle totalise quatre victoires et quatre défaites. Un résultat somme toute positif car deux victoires ont été obtenues alors que l'équipe jouait avec neuf joueurs. Les matchs retour devraient donner lieu à de bons résultats si elle peut jouer avec son effectif au complet.

L'équipe Cadet quant à elle, repart sur des bases nouvelles. Ayant fait forfait l'année passée en pleine saison, faute d'un effectif suffisant et faute aussi d'un encadrement compétent, elle a été reprise en main par Serge Ehret qui en assure l'entraînement chaque mercredi après-midi. Les résultats ne sont pas encore au niveau des espérances, mais des progrès tangibles se font jour.

L'équipe pupille est pour l'heure, l'équipe reine du club. En effet chaque sortie vaut à ce groupe d'enfants l'occasion de connaître la satisfaction de la victoire. Songez plutôt: en l'espace de dix rencontres, huit victoires, un nul et une défaite; 62 buts de marqués pour 16 d'encaissés.

Entraînée par Bernard Hirth, chaque mercredi après-midi, les résultats sont surtout dûs à la présence de quelques jeunes talentueux. L'enthousiasme et la joie de jouer de ces garçons est un exemple de ce que peut apporter la pratique d'un sport à des enfants.



L'avenir passe par la jeunesse: l'équipe du FC Sentheim qui dispute le championnat des pupilles 77/78.

LE FC.SENTHEIM

*VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES
ET VOUS INVITE AU*

BAL DE NOEL

ANIME PAR

THE ROYAL COMBO

ET SONIA KREBS



A LA PERLE DE LA DOLLER

LE 25 DECEMBRE A 20H30.